Bruxelles exhorte les États membres à mieux accueillir les réfugiés

08/02/2017 à 20h36



Malgré des progrès, les Européens sont encore loin d'avoir concrétisé leurs promesses. Et la Commission en a assez de jouer seule le rôle du père fouettard.

C'est un « peut mieux faire » plutôt amer qu'a lancé, mercredi, la Commission européenne à l'égard des Etats-membres. A l'occasion de la présentation de son nouveau rapport sur l'accueil des réfugiés dans l'Union européenne, le premier vice-président de la Commission, Frans Timmermans, a noté une progression plutôt encourageante en matière de « réadmissions », ce dispositif permettant de faire venir de pays tiers des réfugiés ayant obtenu l'asile. Près de 14.000 personnes ont ainsi été accueillies via ce mécanisme, soit plus de la moitié des 22.500 auxquels les Etats se sont engagés. Le mouvement s'est légèrement accéléré au cours des derniers mois.

En revanche, le mécanisme de relocalisation ne passe toujours pas . Il est beaucoup plus controversé, car c'est celui qui fait jouer la solidarité interétatique : il consiste à soulager les pays d'accueils (Grèce et Italie) en répartissant des réfugiés ailleurs dans l'UE. Même si u n léger mieux est perceptible au cours des derniers mois , le total de personnes ayant été relocalisées n'atteint que 12.000 personnes. Les pays européens visent officiellement un objectif total de 98.000 personnes. […]

Les Echos

Merci à **Pythéas**